



TotalEnergies s'associe à Technip Energies afin de faire progresser les solutions bas carbone pour les installations GNL et offshore

Juillet 21, 2021

Paris, 21 juillet 2021 – TotalEnergies et Technip Energies ont signé un accord de coopération technique en vue de développer ensemble des solutions bas carbone pour les sites de production de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) et les installations offshore afin d'accélérer la transition énergétique.

En vertu de cet accord, les partenaires exploreront de nouveaux concepts et de nouvelles technologies visant à réduire le bilan carbone d'installations existantes ou de projets nouveaux dans des domaines clés comme :

- la production de GNL,
- la cryogénie,
- la production et valorisation de l'hydrogène pour la génération d'électricité
- ou encore les processus de captage, stockage & valorisation du CO2 (CCUS).

La qualification des architectures et équipements qui auront été mis au point dans ces domaines est également prévue par l'accord.

Ce partenariat est fondé sur la conviction commune qu'une coopération des acteurs du secteur est nécessaire pour atteindre les objectifs liés à la transition énergétique. En s'associant ainsi, Technip Energies et TotalEnergies misent sur la complémentarité de leur expertise pour décarboner les usines de GNL et les installations offshore, en s'appuyant sur leur expertise dans ces domaines.

Arnaud Breuillac, Directeur général Exploration-Production de TotalEnergies, a déclaré : « Pour TotalEnergies en tant qu'acteur mondial du GNL, cette collaboration fournit une occasion supplémentaire d'innover et de renforcer notre expertise dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de nos actifs GNL et offshore et dans le développement de nouvelles technologies liées par exemple à l'utilisation de l'hydrogène. Elle s'inscrit dans l'ambition de notre Compagnie d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Nous sommes désireux de coopérer avec Technip Energies à la mise au point de solutions vers un avenir bas carbone. »

Arnaud Pieton, directeur général de Technip Energies, a commenté : « Nous sommes très fiers de nous associer à TotalEnergies, notre client et partenaire de longue date, et de mettre en commun nos expertises et nos savoir-faire dans le GNL et les projets offshore afin d'accélérer la transition vers une société bas carbone. Cet accord illustre notre engagement à fournir des solutions tangibles et décarbonées de la conception à la livraison, et au-delà. »

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel et gaz verts, renouvelables et électricité. Ses 105 000 collaborateurs s'engagent pour une énergie toujours plus abordable, propre, fiable et accessible au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable dans toutes ses dimensions au cœur de ses projets et opérations pour contribuer au bien-être des populations.

À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologie de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le gaz naturel liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène, et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, de la chimie durable et de la gestion du CO2. L'entreprise bénéficie de son solide modèle de livraison de projet soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 34 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Contacts TotalEnergies

Relations Médias : +33 1 47 44 46 99 | presse@totalenergies.com | [TotalEnergiesPR](https://www.totalenergies.com)
Relations Investisseurs : +44 (0)207 719 7962 | ir@totalenergies.com

Contacts Technip Energies

Investor relations: Phil Lindsay, Vice-President Investor Relations | Tel: +44 203 429 3929
Email: investor.relations@technipenergies.com

Media relations :

Stella Fumey, Director Press Relations & Digital Communications | Tel: +33 (1) 85 67 40 95
Email: media_@technipenergies.com
Jason Hyonne, Press Relations & Social Media Lead | Tel: +33 1 47 78 22 89
Email: media_@technipenergies.com

Clauses de non-responsabilité

Le présent communiqué vise seulement à fournir des informations aux actionnaires de Technip Energies. Le présent communiqué de presse ne vise pas à être distribué dans des pays exigeant un examen réglementaire préalable et une autorisation de distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des « déclarations prospectives » telles que les définissent la section 27A du United States Securities Act de 1933, telle qu'amendée, et la section 21E du United States Securities Exchange Act de 1934, telle qu'amendée. Ces déclarations prospectives concernent généralement des événements futurs et des prévisions de revenus, de bénéfices, de flux de trésorerie ou d'autres aspects des activités ou des résultats d'exploitation de Technip Energies. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « attendre », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et des expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces mots ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, croyances

et hypothèses actuelles de Technip Energies concernant les développements et les conditions commerciales futurs et leurs effets potentiels sur Technip Energies. Bien que Technip Energies estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont faites, il ne peut y avoir aucune garantie que les développements futurs affectant Technip Energies seront ceux que Technip Energies anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de Technip Energies comportent des risques et des incertitudes (dont certains sont significatifs ou indépendants du contrôle de Technip Energies) et des hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement de l'expérience historique de Technip Energies et des attentes ou projections actuelles de Technip Energies. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réels pourraient différer significativement de ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour toute information concernant les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez consulter les facteurs de risque de Technip Energies énoncés dans les documents déposés par Technip Energies auprès de la Securities and Exchange Commission des Etats-Unis, qui incluent l'amendement n° 4 à la déclaration d'enregistrement de Technip Energies sur le formulaire F-1 déposé le 11 février 2021.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Technip Energies ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, sauf dans la mesure requise par la loi applicable.